

# **CPAS SAINT-GILLES**

## **Compte 2021**

## **Rapport annuel**

# 1. Résultat 2021

Compte 2021	Exercice propre - Eigen Dienstjaar	Exercice clos Afgesloten Dienstjaar	Résultat comptable budgétaire - Budgettaire boekh. Resultaat	Variation créances aléatoires - Oninbaren - Fondsenverschillen	Résultat à reporter à l'exercice suivant - Resultaat over te dragen naar volgend dienstjaar
Hors hôpital en liquidation Zonder Hospitaal in vereffening	123.507	638.029	761.536	-761.536	0
Hôpital en liquidation - Met Hospitaal	0	0	0	0	0
Résultat final compte - Eindresultaat 2021	123.507	638.029	761.536	-761.536	0

Pour rappel, le même tableau relatif au compte 2020 :

Compte 2020	Exercice propre - Eigen Dienstjaar	Exercice clos - Afgesloten Dienstjaar	Résultat comptable budgétaire - Budgettaire boekh. Resultaat	Variation créances aléatoires - Oninbaren - Fondsenverschillen	Résultat à reporter à l'exercice suivant - Resultaat over te dragen naar volgend dienstjaar
Hors hôpital en liquidation Zonder Hospitaal in vereffening	464.697	374.532	839.229	-420.792	418.437
Hôpital en liquidation - Met Hospitaal	0	0	0		0
Résultat final compte - Eindresultaat 2020	464.697	374.532	839.229	-420.792	418.437

## 1.1. Le résultat à reporter à l'exercice suivant :

Le résultat du compte 2021 est à equili.

Cet equili résulte de plusieurs facteurs :

- Du résultat comptable budgétaire qui est positif à concurrence de + **761.536 €**

- Et de la provision pour couvrir le manque de trésorerie qui est dû à des créances dont la récupération semble incertaine ou s'étale sur de nombreuses années. Au compte 2021, cette provision pour créances aléatoire a été augmentée de **761.536 €**. Puisque le montant de cette provision augmente, cette variation diminue le résultat de l'exercice d'autant. Nous analyserons les éléments constitutifs de cette provision pour créances aléatoires, et son augmentation au compte 2021, plus loin dans un tableau.

Le résultat comptable budgétaire est la somme du résultat du Cpas à proprement parler et de l'hôpital en liquidation :

## **1.2. Le résultat comptable budgétaire, décomposition entre Cpas et Hôpital en liquidation**

Le résultat comptable budgétaire (c'est-à-dire sans la variation de la provision pour créances aléatoire) s'élève donc à + **761.536 €**. L'hôpital en liquidation est à l'équilibre entre dépenses et recettes. Ce dernier n'en reste pas moins un coût important à charge de la Commune au travers de la Dotation spécifique « Hôpital en Liquidation ».

Cette Dotation résultant de la restructuration de l'Hôpital Molière-Longchamp (maintenant fusionné dans l'Association HIS) couvre les charges suivantes :

- Pour mémoire, un emprunt de consolidation avait été contracté pour financer la liquidation de l'hôpital : il est maintenant remboursé, pour une charge totale de 4.798.815 € ;
- Mais il reste le coût des pensions du personnel de Molière-Longchamp, à savoir le personnel qui était nommé au moment de la liquidation, au 31/12/1995. En effet ces pensions ont été mises à charge des Cpas pour soulager les déficits hospitaliers. Ces charges-là courent jusqu'au dernier pensionné survivant. En 2020, le coût de ces pensions s'élevait encore à 331.534 €, passant à 313.212 € en 2021.
- Les dépenses relatives à l'hôpital en liquidation sont intégrées aux comptes du Cpas et font l'objet d'une dotation spécifique de la Commune. Cette dernière s'amenuise d'année en année. Elle est passée de 2.446.574,78 € en 1996 à 303.998 € en 2021.

Les charges de l'hôpital en liquidation n'ont rien à voir avec l'activité du Cpas proprement dit, raison pour laquelle nous isolons celles-ci dans quasiment toute la présente note, pour n'analyser que les charges relatives au fonctionnement propre du Cpas.

Ces charges de pensions de l'hôpital sont en effet reprises en frais de personnel. Les dépenses totales de personnel du Cpas s'élèvent à 25.155.335 €, les dépenses de pensions de l'hôpital représentent donc tout de même 1,25 % des dépenses de personnel au compte 2021 du Cpas. Ceci peut fausser les comparaisons de frais de personnel avec d'autres Cpas « non hospitaliers ».

Le résultat comptable budgétaire, de +761.536 € se décompose également en résultat des exercices clos et résultat de l'exercice 2021 :

### **1.3. Le résultat comptable budgétaire du Cpas, décomposition entre Exercices Clos et Exercice Propre :**

Le résultat sur exercice clos s'élève à +638.029 €, provenant essentiellement :

- Du résultat **reporté** des exercices précédents : +839.229 €.
- Diminué de créances irrécouvrables sur exercices clos et de crédits de dépenses abandonnés pour un montant de 201.200 € ;

Le résultat de l'exercice propre 2021 présente un boni de +123.507 € qui provient essentiellement de recettes supérieures aux estimations budgétaires, partiellement compensées à leur tour par des dépassements de crédits.

La provision pour créances aléatoires a augmenté de 761.536 €.

L'addition de ces 3 postes aboutit à un résultat du compte à l'équilibre.

En conclusion de cette décomposition, on constate que l'équilibre du compte 2021 provient essentiellement du résultat sur exercices clos, à hauteur de +638.029 €.

Dit autrement, sans ce résultat sur exercices clos, le compte 2021 se solderait par un résultat de **-638.029 €** (différence entre le boni de l'exercice 2021 et l'augmentation de la provision pour créances aléatoires), ce qui provoquerait une augmentation de la dotation communale d'autant.

### **1.4. Le résultat de l'exercice propre 2021 : écarts entre Budget et Compte :**

Les principaux écarts observés par rapport aux estimations budgétaires sont exposés ci-dessous. Ces observations sont alimentées par l'analyse du Responsable du Service des Finances/Comptabilité<sup>1</sup>. Nous vous renvoyons à celle-ci pour une analyse plus détaillée.

#### **1.4.1. Les dépenses d'Aide Sociale :**

Elles s'élèvent à 37.645.571 €, soit inférieure de 410.496 € par rapport au budget. Les estimations budgétaires ont été suivies de très près pendant cette année complexe, il était fort difficile d'avoir des prévisions plus précises et d'ailleurs ce montant et lui-même le résultat de crédits supérieurs aux dépenses réelles ET de dépassements de crédits à d'autres articles.

---

<sup>1</sup> « Compte 2021 – Narratif » Didier Van Den Heurck.

#### **1.4.2. Les Dépenses de Personnel<sup>1</sup> :**

Les dépenses réelles de personnel s'élèvent à 25.155.335 €, et sont donc inférieures de 132.250 € par rapport au budget 2021. Notons qu'ici également il y a néanmoins eu des dépassements de crédits.

#### **1.4.3. Les Frais de Fonctionnement<sup>1</sup> :**

Ils s'élèvent à 3.520.648 €, soit 218.327 € de moins qu'au budget 2021.

#### **Remarques concernant les différences observées entre budget et dépenses réelles :**

L'idéal serait évidemment que les prévisions budgétaires correspondent précisément aux dépenses réelles. Mais d'une part les évolutions sont telles d'une année à la suivante que cet exercice est toujours imparfait, par ailleurs, n'oublions pas que, de par la Loi, le Receveur ne peut payer une dépense que dans la limite des crédits votés par le Conseil. Il convient donc qu'il y ait toujours plutôt plus de crédit que trop peu, au risque sinon de bloquer le fonctionnement de l'institution. Ceci ne doit cependant pas empêcher d'affiner les prévisions au mieux, ce qui est fait d'année en année. Cependant, malgré cette vigilance pour disposer des crédits suffisants, le compte 2021 présente des dépassements de crédits. Ceux-ci s'observent à des articles de dépenses obligatoires, aides sociales et dépenses de personnel. De légers dépassements sont autorisés pour ces dépenses-là, ainsi le fonctionnement du Cpas n'a pas été bloqué pour autant.

Enfin, les écarts par rapport au budget soulignent la volonté constante et l'attention du Cpas à gérer au moindre coût l'Institution.

#### **1.5. Recettes supérieures aux prévisions budgétaires :**

Elles s'observent essentiellement en Aide Sociale, à la Maison de Repos et en Insertion Professionnelle.

#### **1.6. Prélèvement sur le Fonds de Réserve d'Exploitation :**

La somme des recettes supérieures et inférieures aux prévisions budgétaires et celles des dépenses avec des écarts inverses aboutissait à résultat final légèrement négatif. Un montant de 101.881 € a alors été prélevé sur le Fonds de Réserve d'Exploitation de façon à ce que la Dotation Communale prévue au Budget initial du Cpas pour 2022 ne soit pas impactée. En effet, un mali aurait eu pour conséquence d'augmenter d'autant cette Dotation.

---

<sup>1</sup> « Compte 2020 – Narratif » Didier Van Den Heurck.

## 2. Provision pour créances aléatoires :

<b>Calcul du montant des créances aléatoires / Berekening bedrag Onzekere Schuldvorderingen</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>=2021-2020</b>	<b>=2021/2020</b>
1 Créances de plus de 5 ans < 2015 / Schuldvorderingen meer dan 5 jaar	519.285	817.652	1.263.883	1.569.548	2.090.382	520.834	33,18%
2 Remboursement échelonné / Gespreide Terugbetalingen	400.102	376.425	324.432	171.709	429.825	258.116	150,32%
3 Sociétés en faillite / Faillieten	0	0	0	0	0	0	
4 Remboursement des avances de plus de 3 ans / Terugbetalingen voorschotten van > 3 jaar	6.682	6.851	2.472	3.817	2.631	-1.186	-31,07%
5 10% du total des créances sur tous les exercices, 2019 inclus sous déduction des points 1 à 4 / 10% Totale vorderingen over alle boekj. Met aftrek 1) tot 4)	1.105.231	1.118.429	1.130.050	1.396.554	1.380.327	-16.227	-1,16%
<b>Total de la provision pour créances aléatoires / Totaal provisie voor onzekere Schuldvorderingen</b>	<b>2.031.301</b>	<b>2.319.357</b>	<b>2.720.837</b>	<b>3.141.629</b>	<b>3.903.165</b>	<b>761.536</b>	<b>24,24%</b>
Evolution Provision Cr. Al. % de N/N-1 / Evolutie Pr. Onz. Schuldvord. % N/N-1	11,92%	14,18%	17,31%	15,47%	24,24%		
Droits constatés bruts Exploitation / Bruto Vastgestelde Exploitatierchten	67.632.437	68.542.034	70.764.754	79.083.544	88.031.465	8.947.921	11,31%
Evolution % D.C.Net de N/N-1 / Evolutie % B.V.ExplRecht. N/N-1	3,27%	1,34%	3,24%	11,76%	11,31%		
Créances aléatoires sur Total des Droits constatés d'Exploitation / Onzekere Schuldvorderingen op Totale Vastgestelde Exploitatierchten	3,00%	3,38%	3,84%	3,97%	4,43%		

Nous constatons que la provision pour créances aléatoires augmente, en 2021, de 24,24%. Rappelons que le calcul de cette provision est imposé aux Cpas par le Règlement comptable régional.

### Quelques observations sur cette évolution :

- Les Droits Constatés ont augmenté de plus de 11% deux années consécutives, passant de 70.764.754 € en 2019 à 88.031.465 € en 2021.

- Cette provision représente à présent plus de 4% des Droits constatés. Elle était déjà en augmentation constante.
- Le poste (1) relatif aux créances de plus de 5 ans a augmenté en 2021 de 33,18%.
- Probablement que les dispenses de service en début de confinement a eu des conséquences sur ces évolutions : moindre suivi de la récupération des créances.
- A présent, le Télétravail et le suivi de celui-ci que nous avons mis en place permet à nouveau d'entamer plus d'action. Aussi le Télétravail a été progressivement fortement réduit.
- L'évolution de la situation financière d'un certain nombre de personnes aidées rend la récupération plus difficile.
- En 2021, 907.607 € de créances ont été abandonnées ou mise en irrécouvrable et 70.797.754 € ont été récupérées sur un total de 88.031.465 €.
- Quoiqu'il en soit, un assainissement des créances les plus anciennes doit être envisagé en 2022. Actuellement les créances les plus anciennes datent de 1999. Les créances de plus de 5 ans, soit antérieures à 2017, s'élèvent à 2.090.382 €. La Tutelle régionale nous y invite également depuis un certain nombre d'années, de façon à refléter au mieux la réalité économique de ces créances.

### 3. Recouvrement :

Années	Solde à recouvrer 2021	Irrécouvrable 2021	Recouvrement 2021	Solde à recouvrer 2022	Total des Créances à recouvrer de 2007 à 2021	Total Irrécouvrables 2007-2021	Total Recouvrement 2007-2021	Total solde à recouvrer fin 2021
	2021	2021	2021	2022				
1993					3.927	2.777	1.150	0
1994					1.627	628	1.000	0
1995					319	101	218	0
1996					29.577	29.457	120	0
1997					14.592	10.103	4.489	0
1998					16.143	4.843	11.300	0
1999	6.961		1.800	5.161	69.425	19.375	44.889	5.161
2000	0		0	0	41.823	16.628	25.195	0
2001	0		0	0	61.327	39.139	22.187	0
2002	0		0	0	101.151	69.752	31.399	0
2003	3.087	0	1.200	1.887	210.766	100.290	108.589	1.887
2004	0			0	1.232.605	336.394	896.212	0
2005	9.196	0	900	8.296	922.542	311.102	603.144	8.296
2006	4.150	240	1.670	2.240	8.914.085	379.138	8.532.707	2.240
2007	8.159	0	2.504	5.655	42.529.484	1.251.142	41.272.688	5.655
2008	7.604	0	3.205	4.399	45.250.711	900.924	44.345.388	4.399
2009	9.479	0	1.473	8.006	48.935.659	978.696	47.948.957	8.006
2010	25.070	4.627	1.705	18.739	52.761.889	894.345	51.848.805	18.739
2011	21.064	8.755	1.888	10.422	55.968.654	846.886	55.111.346	10.422
2012	82.084	1.310	5.677	75.097	55.081.880	1.113.449	53.893.334	75.097
2013	342.379	2.118	6.692	333.569	58.373.726	3.533.098	54.507.059	333.569
2014	533.775	10.699	6.111	516.964	55.164.163	1.471.680	53.175.519	516.964
2015	572.800	6.909	35.810	530.080	53.599.978	448.022	52.621.877	530.080
2016	700.008	24.093	19.785	656.131	54.835.473	449.997	53.729.345	656.131
2017	936.155	40.019	36.733	859.404	56.000.949	442.141	54.699.404	859.404
2018	712.084	47.760	146.413	517.911	56.563.651	493.661	55.552.079	517.911
2019	1.785.907	38.136	611.055	1.136.716	58.379.535	633.070	56.609.750	1.136.716
2020	9.950.649	87.226	8.557.044	1.306.380	66.192.256	397.372	64.488.503	1.306.380
<b>Taux de Recvt Ex. Clos</b>			<b>86%</b>					
<b>Total 2020 inclus</b>	<b>15.710.612</b>	<b>271.892</b>	<b>9.441.663</b>	<b>5.997.057</b>	<b>771.257.916</b>	<b>15.174.209</b>	<b>750.086.650</b>	<b>5.997.057</b>
2021	72.320.854	635.715	61.356.090	10.329.048	72.320.854	635.715	61.356.090	10.329.048
<b>Taux de Recvt Ex. Propre</b>			<b>85%</b>					
<b>Total 2021 inclus</b>	<b>88.031.465</b>	<b>907.607</b>	<b>70.797.754</b>	<b>16.326.105</b>	<b>843.578.770</b>	<b>15.809.925</b>	<b>811.442.740</b>	<b>16.326.105</b>
<b>Taux de Recouvt Total en 2021</b>		<b>1,03%</b>	<b>80,42%</b>	<b>18,55%</b>		<b>1,87%</b>	<b>96,19%</b>	<b>1,94%</b>

Le tableau ci-dessus présente le recouvrement des créances sur les exercices antérieurs d'une part, donc jusque 2020 inclus et à l'exercice 2021 d'autre part.

Les efforts du service recouvrement se concentrent sur le taux de recouvrement. Celui-ci s'élève à 80,42 % en 2021, en légère augmentation malgré les réserves émises ci-dessus par rapport à 2020, 79,36 %, année des confinements strictes.

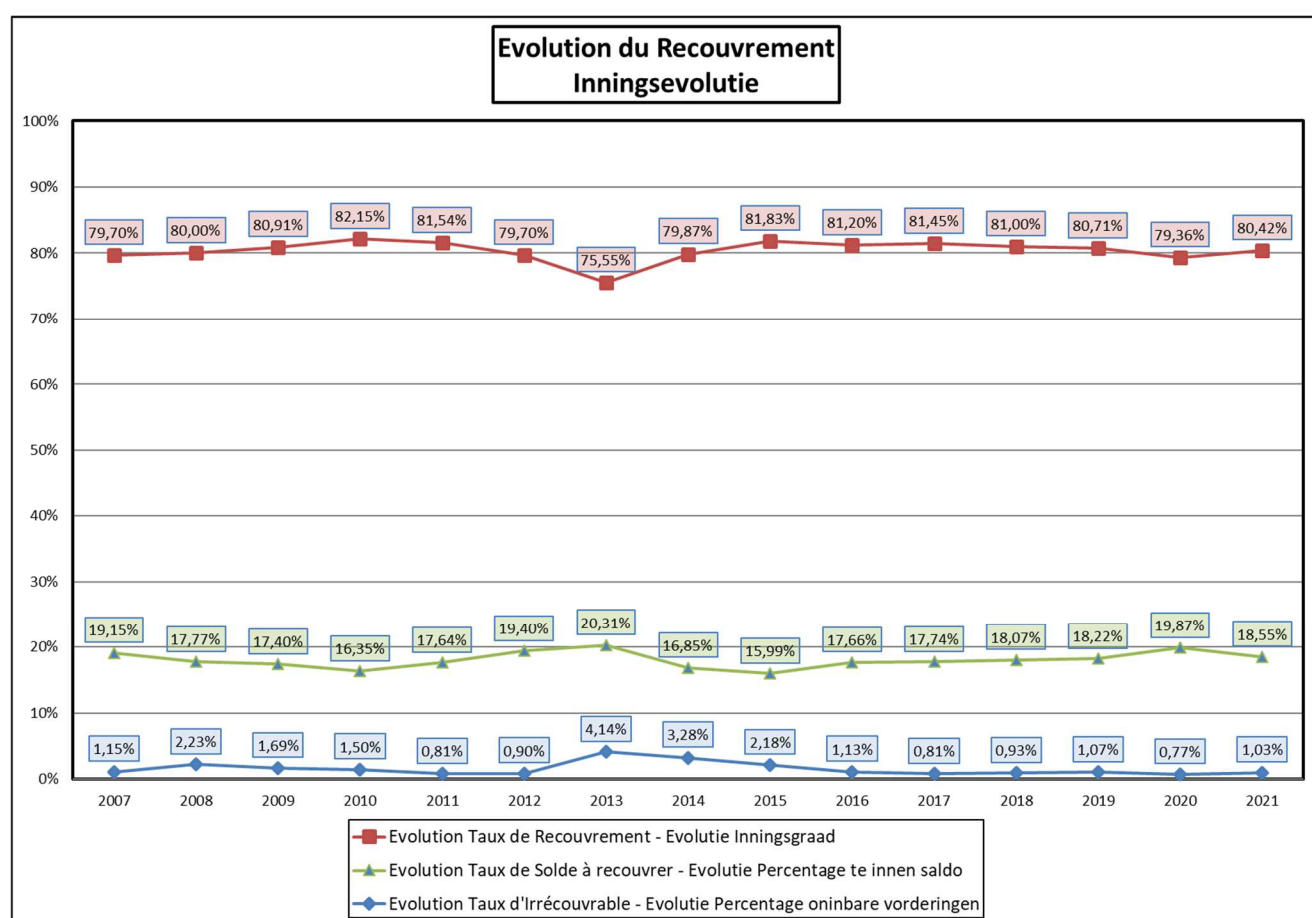
C'est le résultat d'un travail consciencieux de toute l'équipe de notre service recouvrement.



### 3.1. Evolution du taux de recouvrement – mise en irrécouvrable – solde restant à récupérer à la clôture de l'exercice.

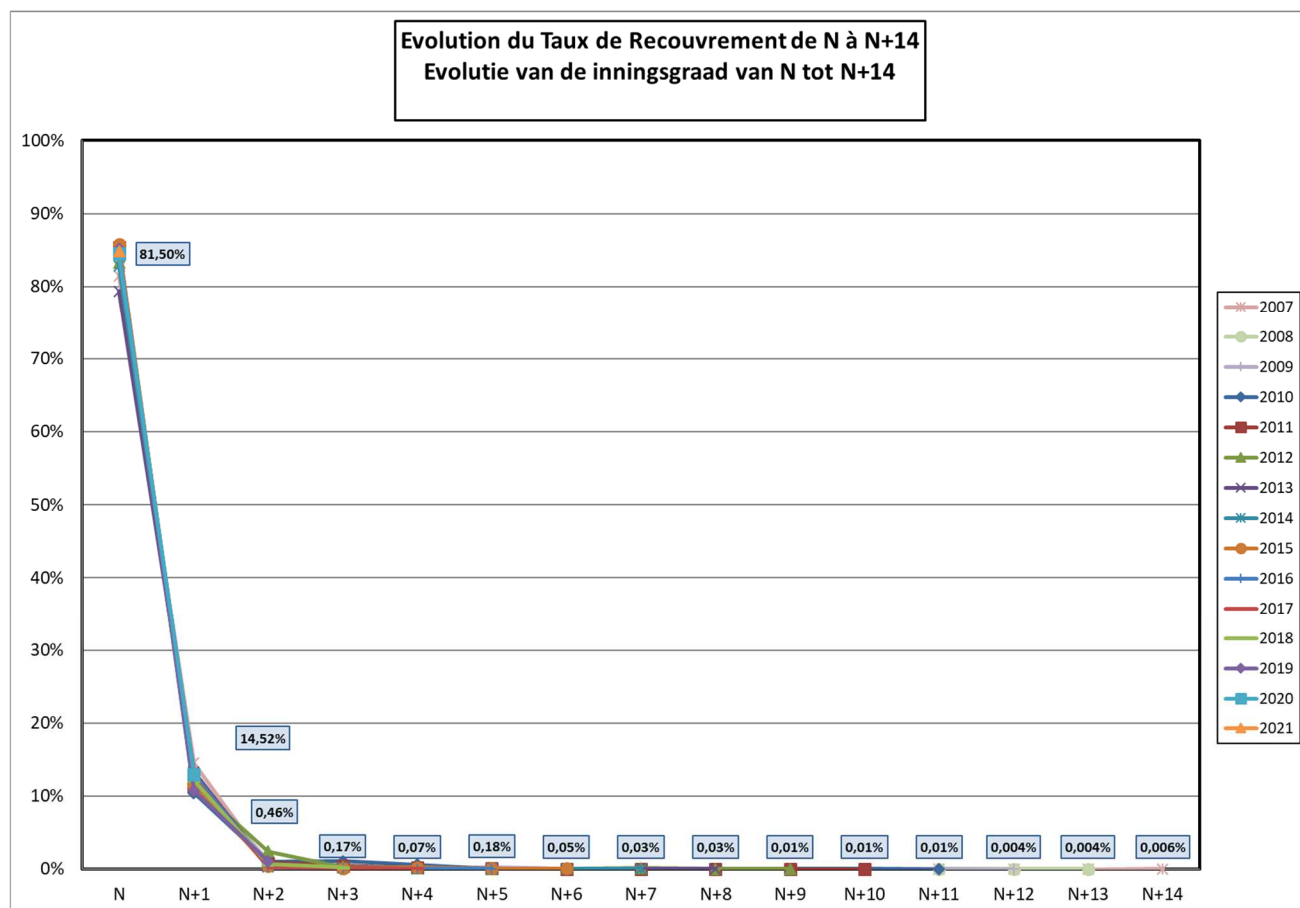
Pour rappel, lorsqu'une créance n'est définitivement plus récupérable ou que le coût des mesures à mettre en œuvre pour la récupération de celle-ci dépasse le montant à récupérer, le recouvrement de cette créance est alors abandonné.

Les montants mis en irrécouvrables représentent **1,03 %** du total des créances au compte 2021. C'est dire que les gestionnaires des dossiers ne sont pas prompts à renoncer à toutes tentatives de récupération. Le taux moyen sur les années 2007 à 2021 s'élève à **1,87%**. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des taux de recouvrement, solde restant à récupérer et mise en irrécouvrable sur les années 2007 à 2021 :



L'analyse des créances les plus anciennes est effectuée d'années en années en vue de trier, comme dit plus haut, celles parmi les créances qui offrent encore un espoir de récupération de celles dont les tentatives de recouvrement n'aboutiront pas. Une amélioration de ce travail d'analyse, notamment à l'aide d'un logiciel plus efficace, déboucherait sur une augmentation des abandons de créances : il y a en effet encore beaucoup de créances dont la récupération est très incertaine, où dont le coût de récupération dépasserait le montant escompté de cette récupération.

Le travail conséquent d'analyse de ces créances les plus anciennes est fastidieux, pour une efficacité décroissante dans la durée. Le graphique ci-dessous illustre bien ce constat :



Nous avons collecté ces données sur les 15 dernières années : on observe que les courbes des différents comptes analysés suivent exactement le même tracé dans le temps.

Nous avons indiqué les seuls pourcentages de recouvrement de l'année 2007 afin d'illustrer notre propos sans surcharger le graphique : les données 2007 donnent en effet la série la plus complète, puisque présentant une courbe sur les 15 années d'analyse (de N à N+14). La première année, en 2007, le taux de recouvrement s'élevait à **81,50%**. L'année suivante, on est encore arrivé à récupérer **14,52%** du montant initial des créances de l'année 2007. Mais dès la troisième année (en 2009) et jusqu'à la septième (2013), le taux de récupération dégringole pour atteindre **0,006 %** des créances de 2007 récupérées au cours de l'année 2021. Et ce pour un travail conséquent de tentative de récupération.

Notons tout de même que sur la totalité de la période, de 2007 à fin 2021 :

- les créances initiales relatives au compte 2007 ont été récupérées à concurrence de 97,04% !
- Seul 2,94 % ont été mis en irrécouvrable ;
- Et il reste à récupérer 0,013 % à fin 2021, soit 5.655 €.

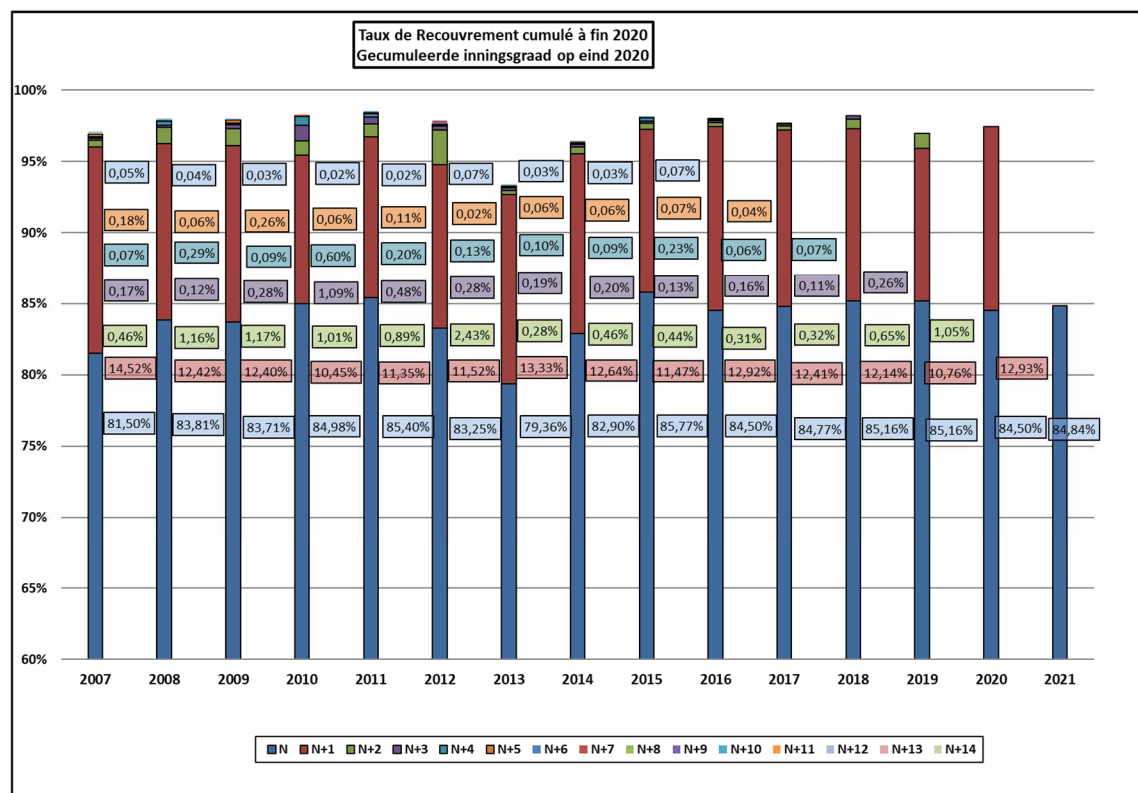
Le graphique ci-dessus illustre bien l'extrême urgence de réagir très vite, surtout pour les sommes dues par les bénéficiaires d'une aide remboursable, dans la mesure où le remboursement de ces créances-là s'étalent sur plusieurs années et que ceux-ci disposent de ressources limitées, fluctuantes dans le temps, et qu'ils déménagent souvent ou que certains

sont radiés des Registres. Il en va de même -et plus encore- des sommes indûment perçues. Il convient pour ces récupérations-là d'avoir des procédures les plus courtes possibles, voire de développer plus encore une politique préventive en la matière par le suivi régulier des mouvements enregistrés dans la Banque Carrefour, outil auquel les Cpas ont accès. Reste à également à envisager la mise en place de la contrainte, telle que la modification de la Loi Organique l'autorise au Cpas.

### 3.1.1. Tableau complet des chiffres collectés.

Taux de recouvrement cumulé sur plusieurs exercices																
Gecumuleerde inningsgraad over een aantal boekjaren																
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	N+11	N+12	N+13	N+14	Total N à N+14
2007	81,50%	14,52%	0,46%	0,17%	0,07%	0,18%	0,05%	0,03%	0,03%	0,01%	0,01%	0,01%	0,00%	0,00%	0,01%	97,04%
2008	83,81%	12,42%	1,16%	0,12%	0,29%	0,06%	0,04%	0,02%	0,02%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%		98,00%
2009	83,71%	12,40%	1,17%	0,28%	0,09%	0,26%	0,03%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,00%	0,00%			97,98%
2010	84,98%	10,45%	1,01%	1,09%	0,60%	0,06%	0,02%	0,02%	0,01%	0,01%	0,01%	0,00%				98,27%
2011	85,40%	11,35%	0,89%	0,48%	0,20%	0,11%	0,02%	0,01%	0,01%	0,00%	0,00%					98,47%
2012	83,25%	11,52%	2,43%	0,28%	0,13%	0,02%	0,07%	0,12%	0,01%	0,01%						97,84%
2013	79,36%	13,33%	0,28%	0,19%	0,10%	0,06%	0,03%	0,02%	0,01%							93,38%
2014	82,90%	12,64%	0,46%	0,20%	0,09%	0,06%	0,03%	0,01%								96,40%
2015	85,77%	11,47%	0,44%	0,13%	0,23%	0,07%	0,07%									98,18%
2016	84,50%	12,92%	0,31%	0,16%	0,06%	0,04%										97,98%
2017	84,77%	12,41%	0,32%	0,11%	0,07%											97,68%
2018	85,16%	12,14%	0,65%	0,26%												98,21%
2019	85,16%	10,76%	1,05%													96,97%
2020	84,50%	12,93%														97,43%
2021	84,84%															84,84%

### 3.2. Evolution du taux de recouvrement cumulé.

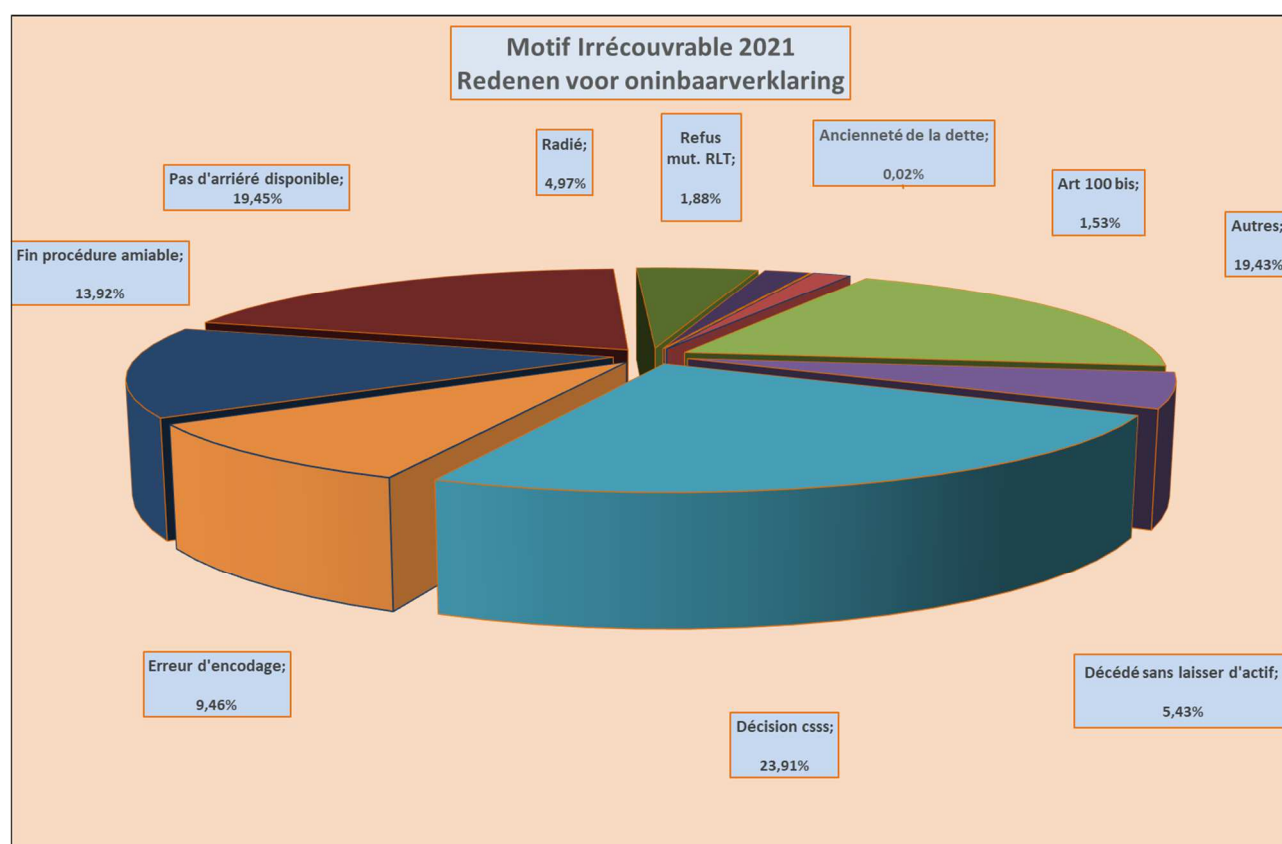


Il y a également 2 gros débiteurs institutionnels du Cpas au 31/12, à savoir :

- L'Etat Fédéral : remboursement des aides légales obligatoires ;
- L'Inami : intervention dans les frais de soins et d'hébergement des Résidents de la Maison de Repos ;

### **3. Les mises en irrécouvrable :**

Le graphique ci-dessous fait apparaître les principales motivations de mises en irrécouvrable en pourcentage du total de celles-ci sur exercices clos :



La rubrique « pas d'arriérés disponibles » consiste en des tentatives de récupération de l'aide sociale octroyée, auprès d'organismes (allocations de chômage, d'handicapés, d'accidents du travail, familiales, mutuelles...) et leur mise en irrécouvrable ne correspond donc pas à une « perte » de recettes ;

La rubrique « erreur d'encodage », correspond généralement à un double encodage d'une même créance. Le nettoyage de l'une des deux ne correspond donc pas non plus à une perte de recettes.

Mais celles-ci ont néanmoins un impact sur le compte et donc sur le résultat du compte, puisqu'elles ont été comptabilisées comme recettes à un moment donné (à l'exercice propre ou dans un exercice antérieur).

## 4. Créances et Dettes – Trésorerie

### 4.1. Recettes réalisables et dépenses à payer à l'exercice suivant :

Recettes et Dépenses réalisables 31/12 - Uitvoerbare ontvangsten en uitgaven					
Exercice Clos - Afgesloten dienstjaar					Solde à financer - Te financieren saldo
Recettes 31/12 - Ontvangsten 31/12		Dépenses 31/12 - Uitgaven 31/12			
exploitation - werking	investissements - Investeringsen	exploitation - werking	investissements - Investeringsen		
2007	2.926.316	19.729	2.167.391	86.748	-691.906
2008	2.986.155	171.591	1.718.560	89.975	-1.349.211
2009	2.925.647	139.494	2.409.741	58.844	-596.555
2010	2.897.113	398.966	2.894.336	176.444	-225.299
2011	3.899.148	199.476	3.292.095	103.807	-702.722
2012	3.854.218	1.334.262	3.001.556	1.701.513	-485.412
2013	4.652.309	1.245.987	3.443.375	1.640.937	-813.984
2014	2.717.456	502.640	3.437.751	1.803.978	2.021.633
2015	3.038.745	1.379.556	3.537.348	1.960.591	1.079.638
2016	3.321.197	1.208.250	3.737.633	1.359.977	568.163
2017	3.688.063	3.007.558	3.681.894	3.236.778	223.051
2018	4.328.707	1.285.024	4.105.322	2.837.915	1.329.505
2019	4.771.810	22.249.160	4.387.842	21.799.959	-833.170
2020	5.759.962	22.128.163	4.841.785	16.130.384	-6.915.956
2021	5.997.057	5.672.880	4.959.893	10.755.019	4.044.975
Année de l'exercice - Dienstjaar					
Recettes 31/12 - Ontvangsten 31/12		Dépenses 31/12 - Uitgaven 31/12			
exploitation - werking	investissements - Investeringsen	exploitation - werking	investissements - Investeringsen		
2007	7.441.039	406.138	3.099.575	523.949	-4.223.653
2008	6.894.726	361.773	3.052.578	397.367	-3.806.554
2009	7.311.081	726.015	2.426.051	747.332	-4.863.713
2010	7.403.312	331.357	2.635.719	335.262	-4.763.689
2011	7.793.164	1.337.306	2.422.857	2.067.734	-4.639.879
2012	9.101.281	130.743	2.164.223	175.669	-6.892.133
2013	9.833.891	646.275	2.832.034	722.365	-6.925.767
2014	9.017.832	1.206.790	1.804.524	1.125.982	-7.294.115
2015	7.407.732	643.151	1.833.699	512.360	-5.704.824
2016	8.210.719	3.021.510	1.761.622	3.162.867	-6.307.739
2017	8.290.320	1.137.412	1.814.837	1.307.592	-6.305.303
2018	8.056.511	22.153.751	2.313.425	22.960.224	-4.936.614
2019	8.119.478	920.381	1.889.992	1.311.055	-5.838.813
2020	9.950.649	868.968	2.845.483	967.839	-7.006.295
2021	10.329.048	830.399	2.917.750	1.169.001	-7.072.697
Total exercices clos et exercice propre - Totaal afgesloten dienstjaren en eigen dienstjaar					
Recettes 31/12 - Ontvangsten 31/12		Dépenses 31/12 - Uitgaven 31/12			
exploitation - werking	investissements - Investeringsen	exploitation - werking	investissements - Investeringsen		
2007	10.367.354	425.867	5.266.966	610.697	-4.915.558
2008	9.880.881	533.364	4.771.138	487.342	-5.155.765
2009	10.236.728	865.509	4.835.792	806.176	-5.460.268
2010	10.300.425	730.323	5.530.055	511.706	-4.988.988
2011	11.692.312	1.536.782	5.714.952	2.171.541	-5.342.601
2012	12.955.499	1.465.006	5.165.779	1.877.181	-7.377.545
2013	14.486.200	1.892.262	6.275.409	2.363.303	-7.739.750
2014	11.735.288	1.709.430	5.242.275	2.929.960	-5.272.483
2015	10.446.477	2.022.707	5.371.047	2.472.951	-4.625.186
2016	11.531.916	4.229.760	5.499.256	4.522.844	-5.739.576
2017	11.978.383	4.144.970	5.496.730	4.544.370	-6.082.253
2018	12.385.219	23.438.776	6.418.747	25.798.139	-3.607.108
2019	12.891.288	23.169.542	6.277.834	23.111.014	-6.671.983
2020	15.710.612	22.997.131	7.687.268	17.098.223	-13.922.252
2021	16.326.105	6.503.279	7.877.644	11.924.019	-3.027.721

On observe que le solde à financer passe de -13.922.252 € en 2020 à -3.027.721 € en 2021. Cette variation importante provient d'un emprunt de financement de la reconstruction de la Maison de Repos. En effet, en 2020 cet emprunt n'était pas encore consolidé. C'est donc sous la forme d'une ouverture de crédit sur l'emprunt que les factures y relatives étaient honorées. En 2020, le compte lié à cet emprunt présentait un solde de -7.053.000€. Si on neutralisait ce montant, le solde au 31/12 aurait été de +/- 6.870.000€, comparable au solde au 31/12/2019.

La diminution du solde négatif en 2021 tient entre autres choses à des subsides reçus en 2021 qui n'ont pas été entièrement utilisés, et reportés en 2022, comme les Pouvoirs Subventionnant le permettait.

#### **4.2. Situation de la trésorerie au 31/12/2021 :**

Le solde de trésorerie à fin 2021 s'élève à 5.538.440 €.

<b>Décomposition du Solde Trésorerie du Cpas - Opsplitsing liquide middelen OCMW</b>	
<b>Dépenses - Recettes : Solde 2021 à financer (1) - Uitgaven - Ontvangsten : te financieren saldo 2021</b>	-3.027.721
Boni comptable de l'exercice (2) - Boekhoudkundig overschot dienstjaar (2)	-761.536
Solde négatif de Trésorerie résultant du Compte 2021 (3)=(1)-(2) - Negatief saldo liquide middelen op Rekening 2021 (3)=(1)-(2)	-2.266.185
Compensé partiellement par le Solde de Trésorerie des Comptes de Tiers, de Provision et d'Attente (4) - Deels gecompenseerd door het saldo liquide middelen Rekeningen van derden, provisie en wachtrekening (4)	7.804.625
Solde de la Trésorerie du Cpas à fin 2021 (5)= (3)+(4) - Saldo liquide middelen OCMW op eind 2021 (5)=(3)+(4)	<b>5.538.440</b>

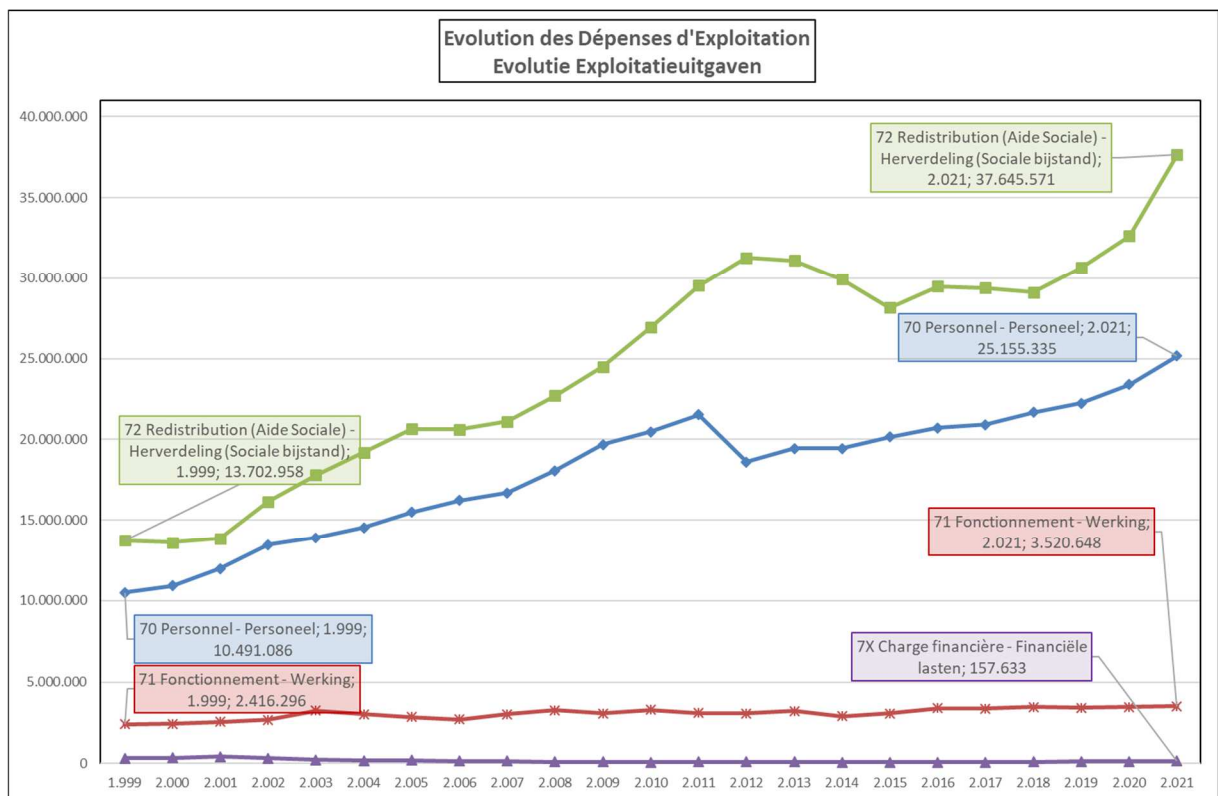
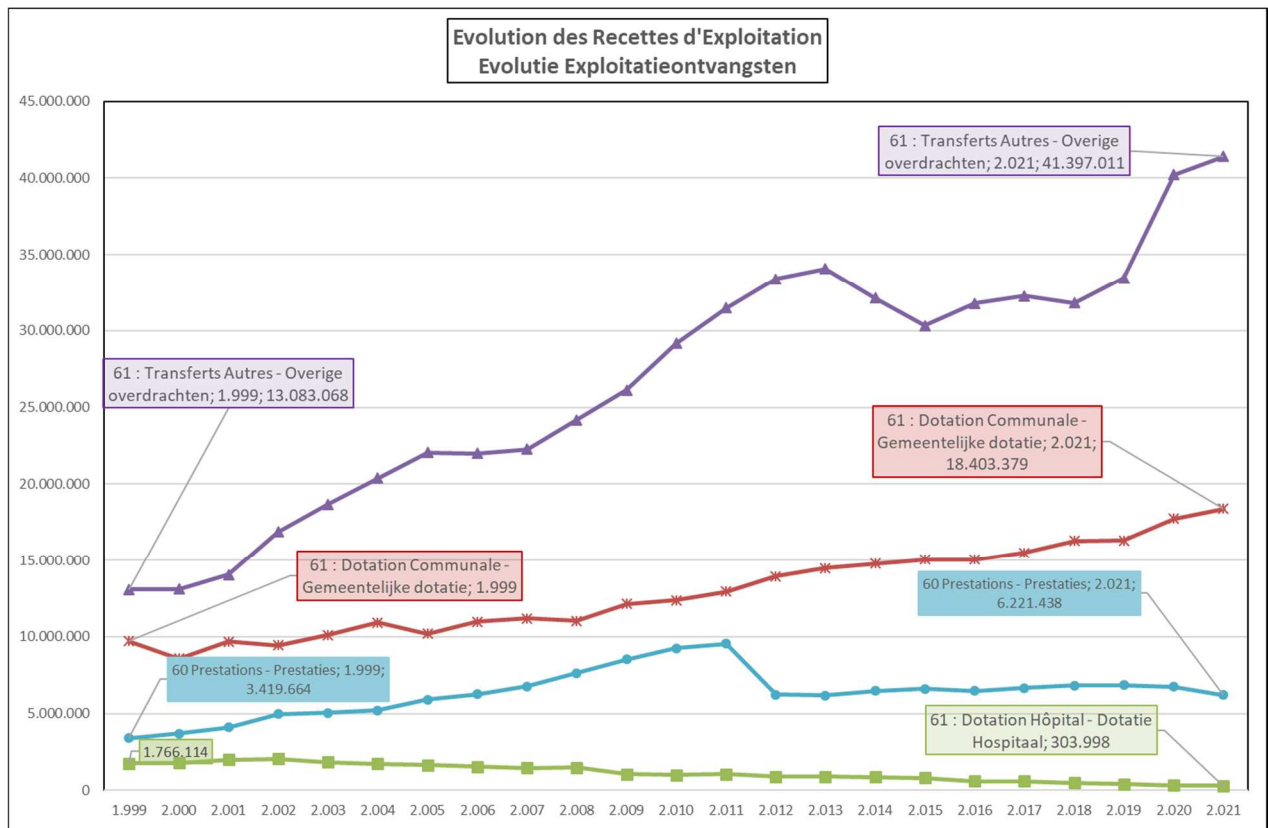
Le tableau suivant présente l'évolution du solde de trésorerie du Cpas au 31/12 des années 1999 à 2021 :

<b>Situation de la trésorerie - Situatie liquide middelen</b>			
	Le résultat budgétaire de trésorerie - Begrotingsresultaat liquide middelen	Le solde des comptes de réserves, provisions, ... - Saldo reserverekeningen, provisies,...	Situation de l'encaissement 31/12 - Situatie inning op 31/12
31/12/1999	-7.192.577	3.510.237	-3.682.341
31/12/2000	-8.361.627	4.005.422	-4.355.982
31/12/2001	-6.525.237	3.778.223	-2.747.015
31/12/2002	-6.313.381	4.451.830	-1.861.552
31/12/2003	-4.572.389	3.834.108	-738.281
31/12/2004	-5.530.275	4.015.635	-1.514.640
31/12/2005	-7.272.977	3.999.350	-3.273.626
31/12/2006	-5.700.268	4.155.332	-1.544.936
31/12/2007	-3.753.878	4.056.446	302.568
31/12/2008	-5.060.804	4.537.352	-523.451
31/12/2009	-5.309.491	4.286.072	-1.023.418
31/12/2010	-4.620.402	4.157.508	-462.894
31/12/2011	-4.718.620	3.972.871	-745.750
31/12/2012	-6.365.782	4.424.645	-1.941.138
31/12/2013	-6.601.377	5.620.641	-980.735
31/12/2014	-4.599.857	6.015.422	1.415.565
31/12/2015	-3.660.786	5.115.218	1.454.432
31/12/2016	-5.245.947	5.083.807	-162.140
31/12/2017	-5.099.310	5.246.230	146.921
31/12/2018	-2.511.328	4.992.151	2.480.823
31/12/2019	-6.028.577	5.237.816	-790.761
31/12/2020	-13.083.023	9.245.544	-3.837.479
31/12/2021	-2.266.185	7.804.625	5.538.440

Remarque : Il s'agit, dans les 3 tableaux ci-dessus, d'une photographie du solde de la trésorerie au 31 décembre de l'année écoulée. Un subside perçu quelques jours plus tôt ou après le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante peut sensiblement influencer ce solde.



## 5. Evolution des Recettes et des Dépenses



Note : De 2011 à 2012, tant les recettes de prestation que les dépenses de personnel subissent une variation importante. Cela fait suite à une imputation comptable différente des prestations « des articles 60 » à partir de 2012, imposée par la Commission des Normes Comptables.

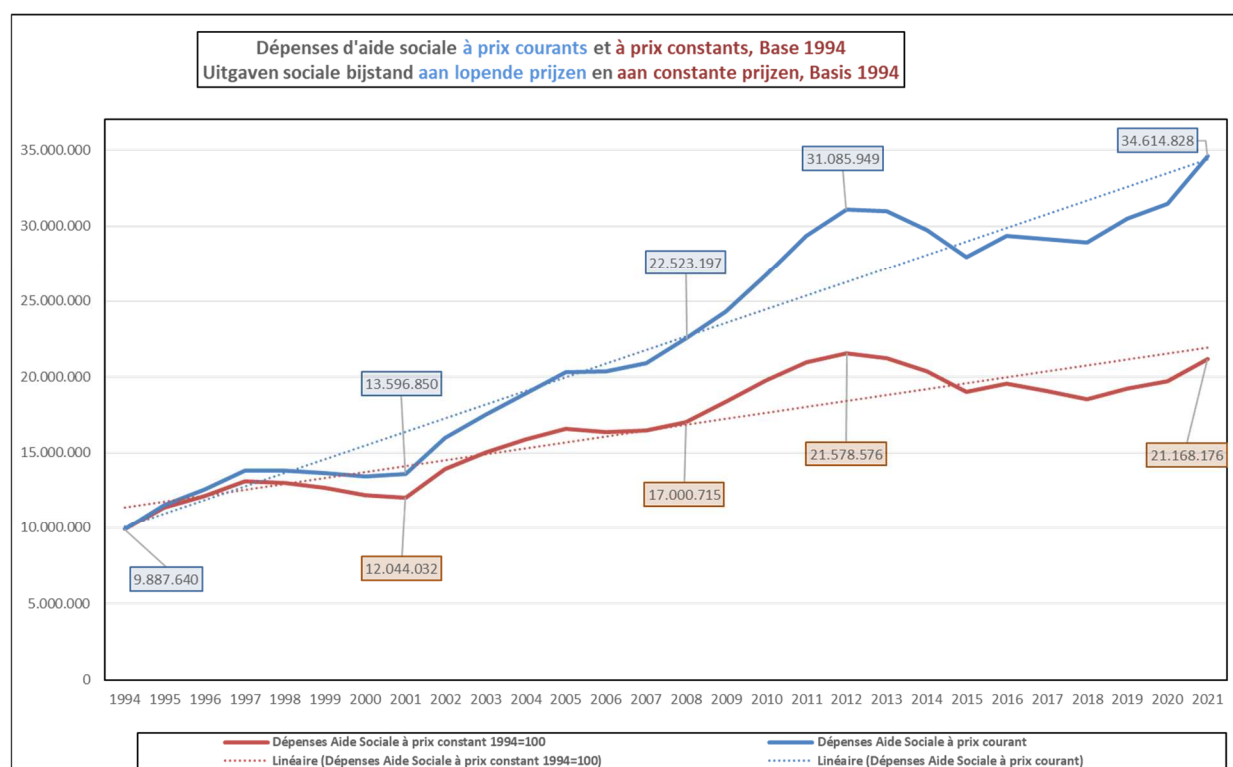
Les variations sont les plus marquées en recettes de transfert (essentiellement l'aide sociale), pendant de l'augmentation des dépenses de redistribution, et la dotation communale.

En dépenses, les variations les plus marquées sont celles d'aide sociale et de personnel.

## **6. Analyse des Dépenses d'exploitation**

Les dépenses d'aide sociale et de personnel représentent la part principale des dépenses du Cpas.

### **6.1. Les dépenses d'Aide Sociale :**

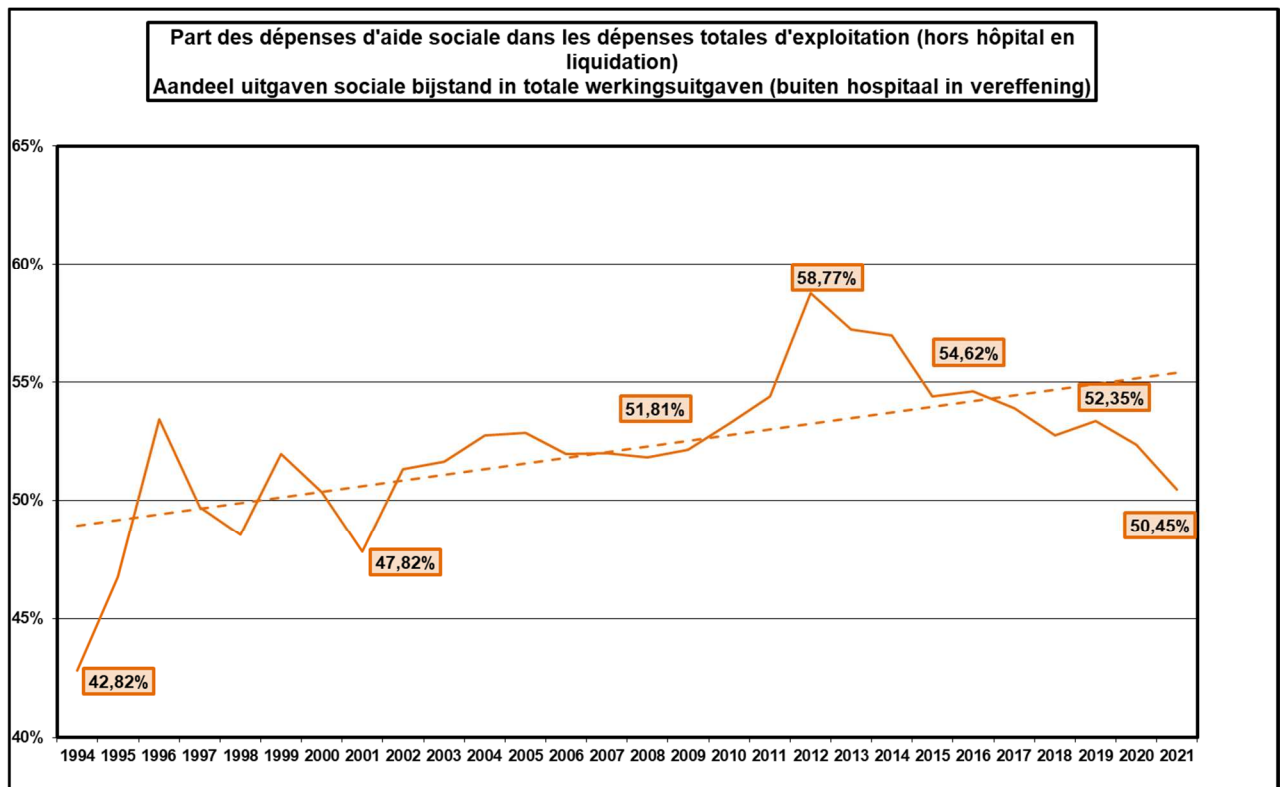


Les dépenses d'aide sociale augmentent de façon quasi constante entre 1994 et 2012. Depuis lors on constate un léger tassement, pour ensuite repartir à la hausse depuis 2018.

Les dépenses d'aide sociale augmentent de 250% entre 1994 et 2021 à prix courants. A prix constants, si on prend l'année 1994 comme base 100, l'augmentation est tout de même encore 114% sur la période (donc hors inflation).

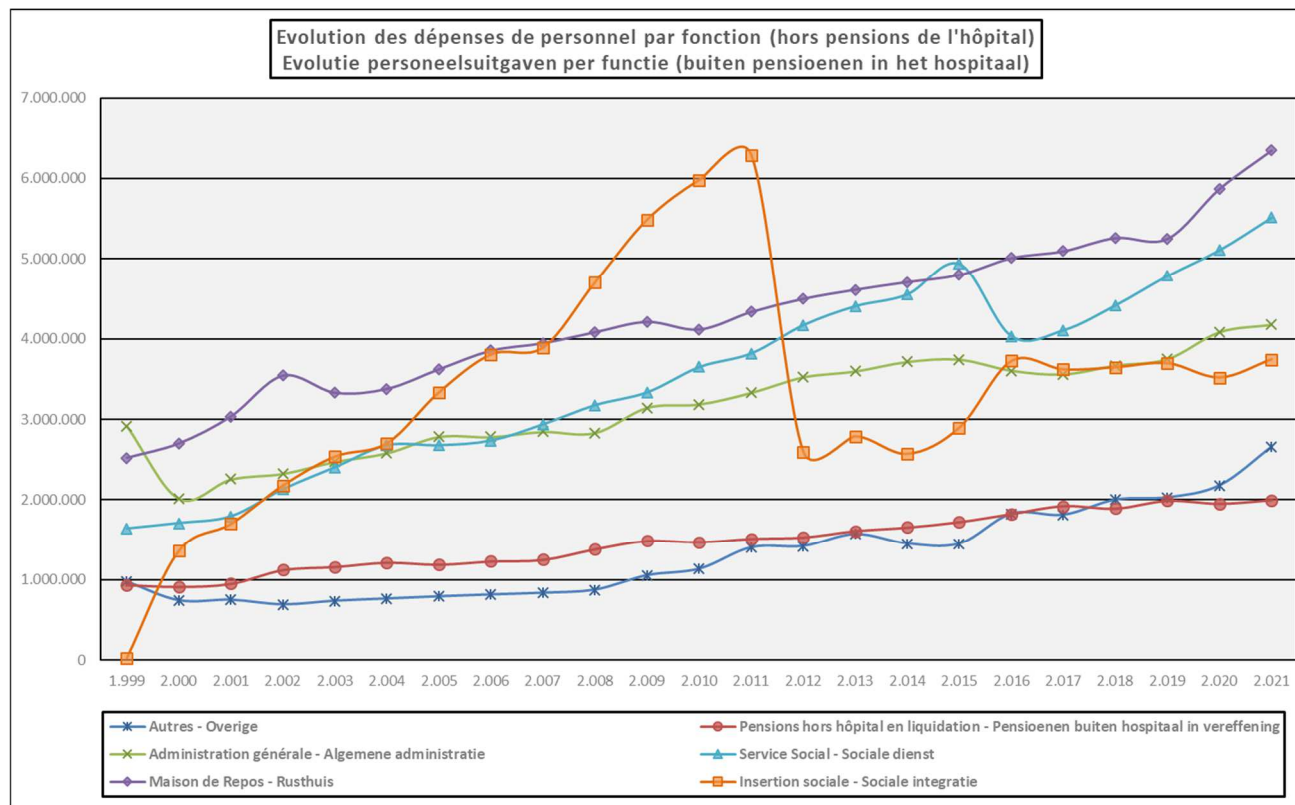
Notons que les dépenses d'aide sociale augmentent de façon significative entre 2019, 2020 et 2021, l'évolution 2012-2014 s'explique par des modifications d'enregistrement comptable des Articles 60 et des frais médicaux.

### 6.1.1. Part relative des dépenses d'Aide Sociale par rapport au total des dépenses d'exploitation :



Quand on met ce graphique-ci en perspective avec le graphique d'évolution des dépenses totales d'aide sociale, on constate que la part de ces dernières dans le total des dépenses d'exploitation diminue en 2021. En effet, en 2021, les dépenses totales d'exploitation augmentent de 14,15 % pendant que les dépenses d'aide sociale progressent, elles, de 10,01%.

## 6.2. Les dépenses de Personnel :

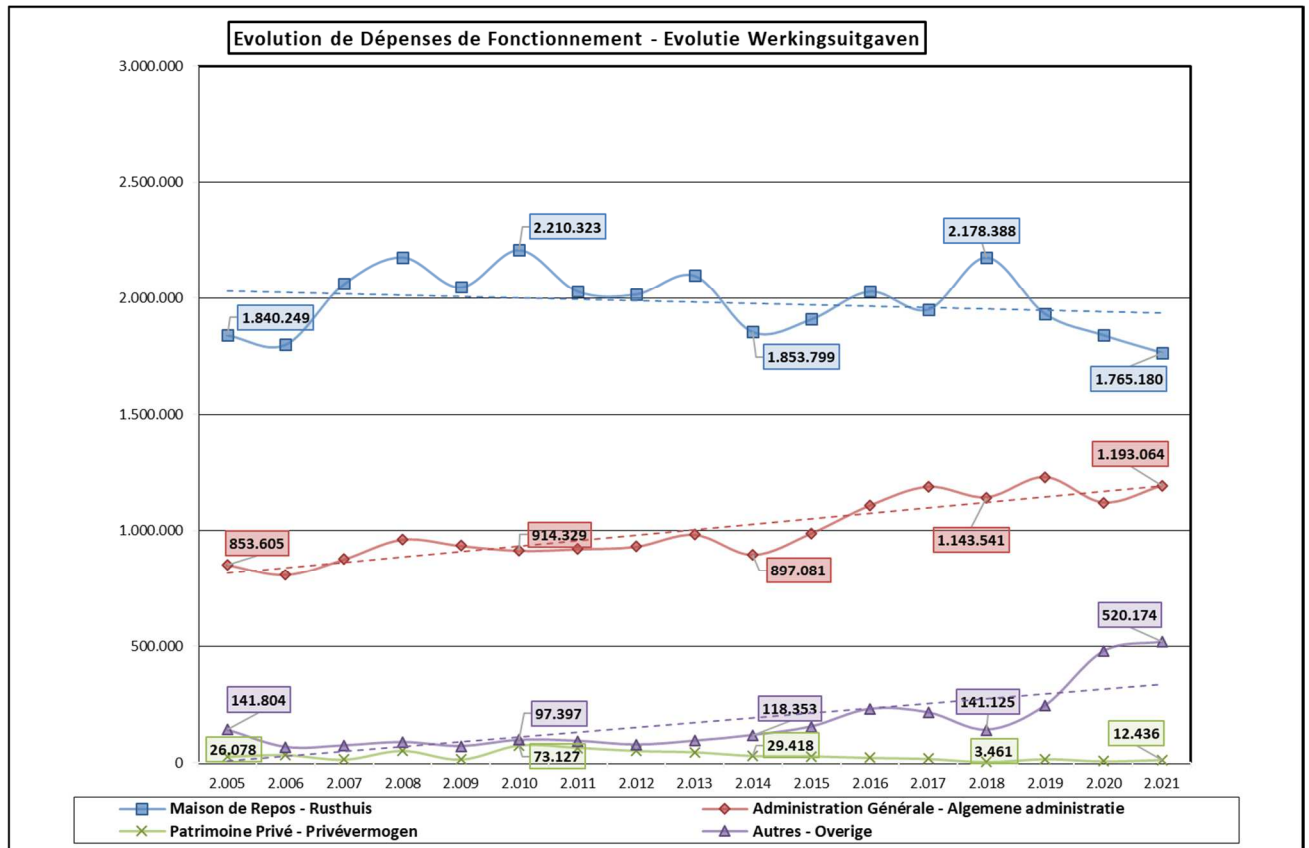


Note : Entre 2011 et 2012, la diminution importante de dépenses en Insertion Sociale fait suite à une imputation comptable différente des prestations « des articles 60 » à partir de 2012, imposée par la Commission des Normes Comptables, cfr supra.

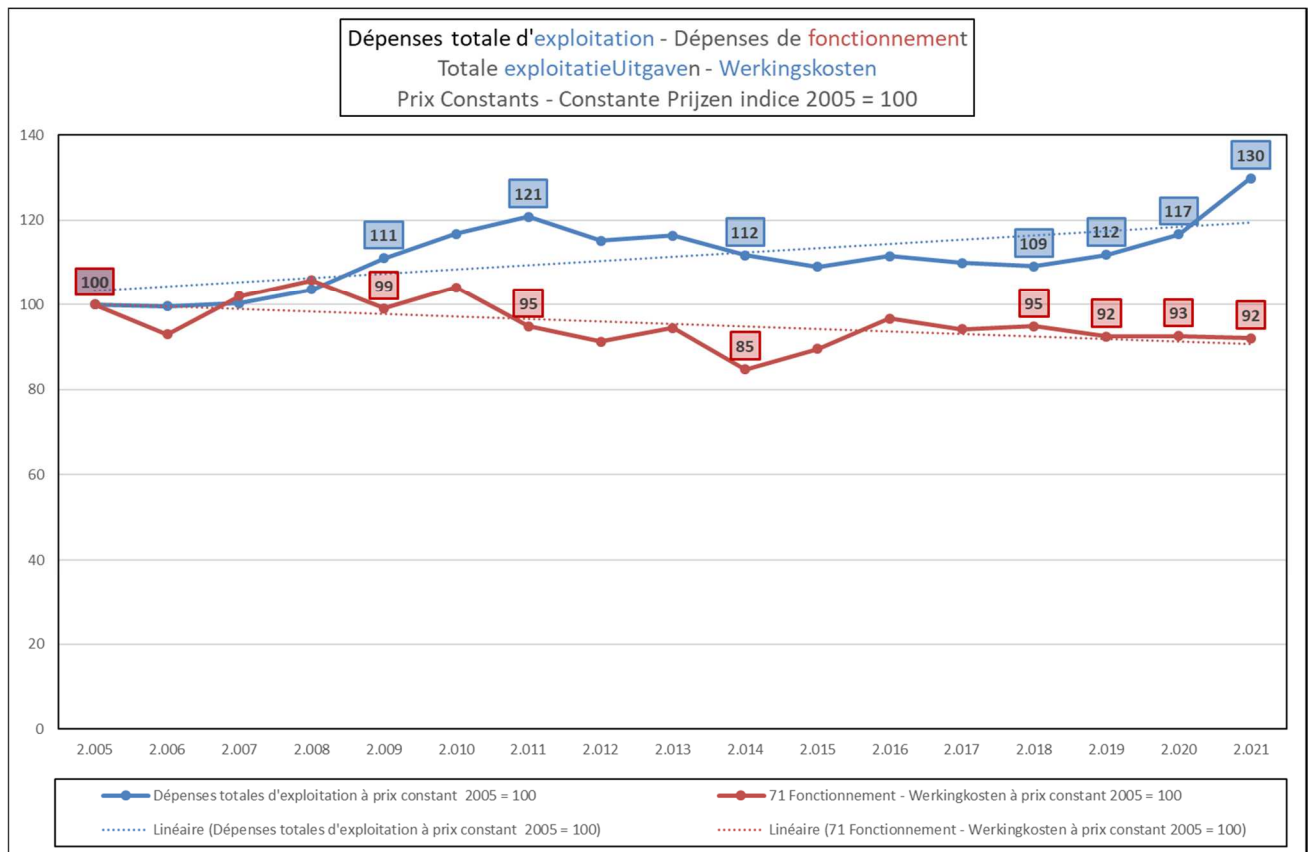
A part ceci, on observe une augmentation constante des dépenses de personnel à la Maison de Repos, liée à des exigences d'encadrement de plus en plus élevées et à l'évitement (autant que faire se peut) du recours à l'intérim. Il y a néanmoins un tassement de ces dépenses de personnel de la Maison de Repos en 2019, et une augmentation sensible en 2020 et 2021. Cette dernière est probablement liée aux conséquences du Covid.

Viennent ensuite, de façon assez évidente, les dépenses de personnel liées à l'action sociale.

### 6.3. Les dépenses de Fonctionnement :



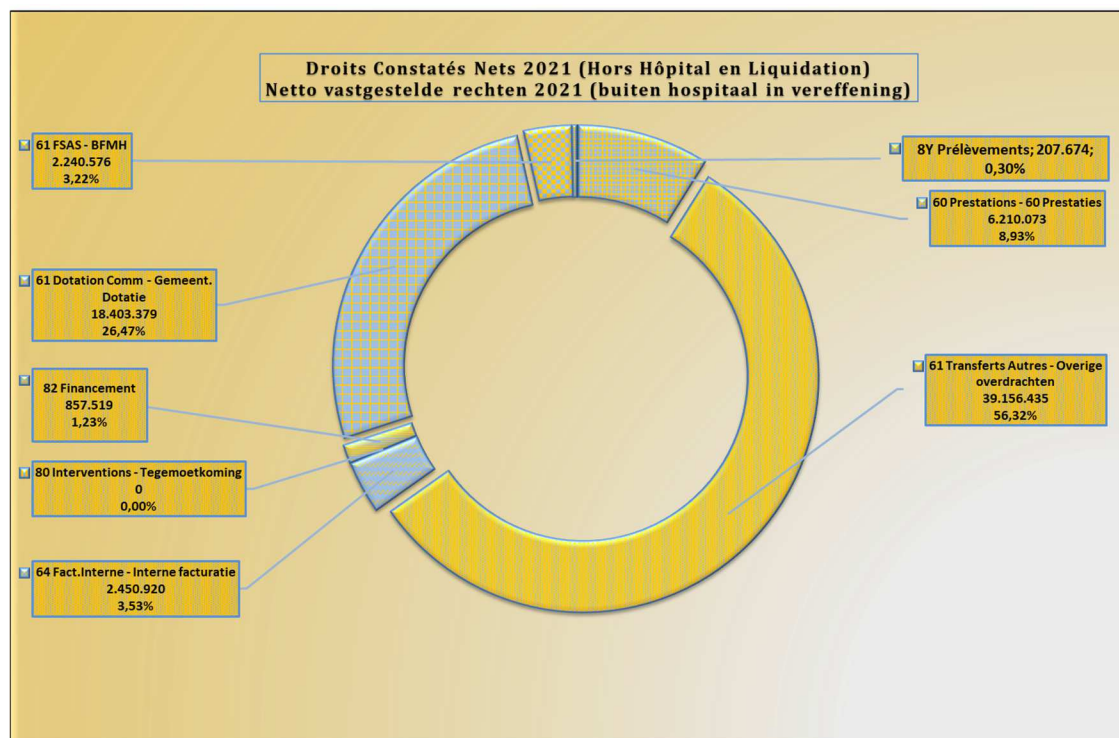
Pour rappel, les dépenses de fonctionnement ne représentent que 5,11 % du total des dépenses d'exploitation. Depuis 1.999 elles ont augmenté de 45,70%, pendant que le total des dépenses d'exploitation augmentait de 152% sur la même période.



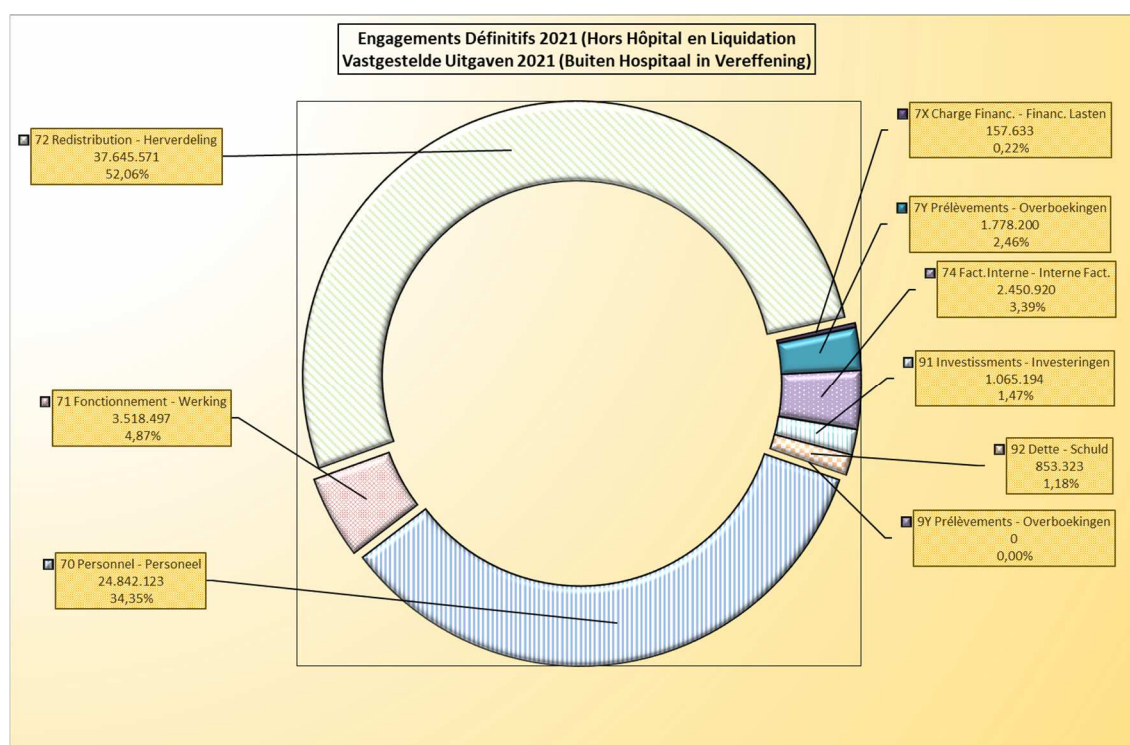
Sur la période analysée, à prix constants, pendant que les dépenses totales d'exploitation augmentent de 30 %, les dépenses de fonctionnement diminuent de 8 %.

## 7. Répartition des Recettes et des Dépenses en 2021

### 7.1. Les recettes (Droits constatés nets) :



### 7.2. Les dépenses (Engagements définitifs) :



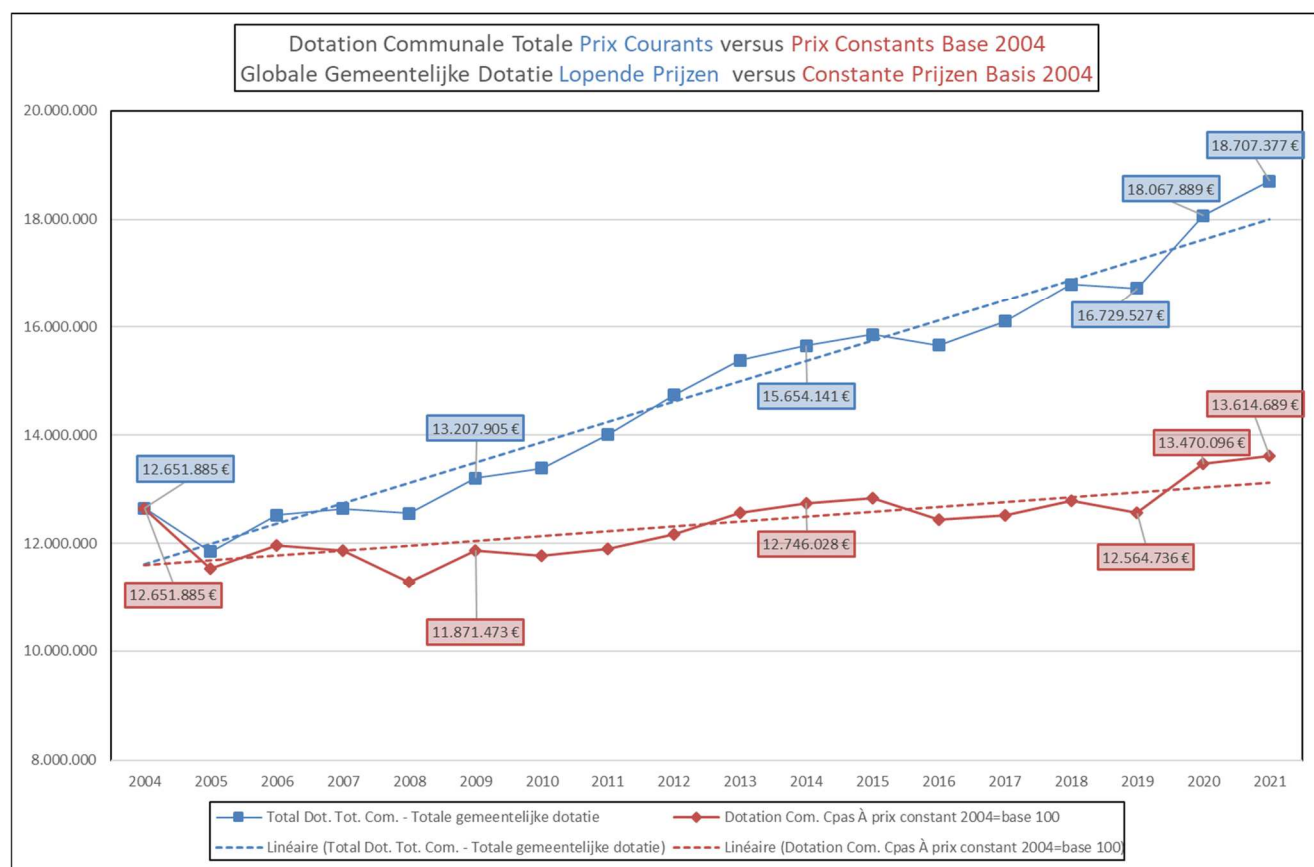


## 8. Dotation Communale au Cpas

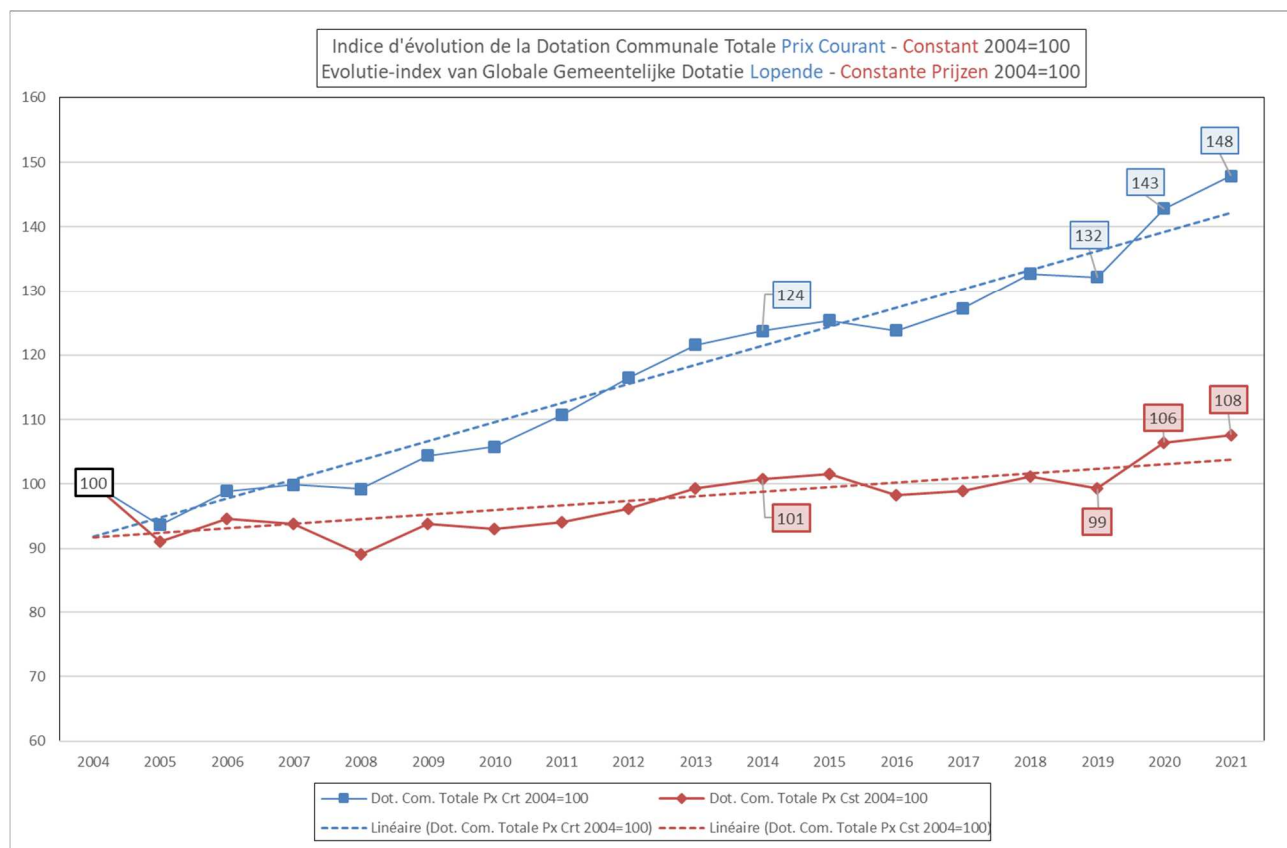
### 8.1. Dotation à prix courants :

	2.010	2.011	2.012	2.013	2.014	2.015	2.016	2.017	2.018	2.019	2.020	2.021
Dotation communale (1) - Gemeentelijke Dotatie (1)	12.369.694	12.946.051	13.838.748	14.493.080	14.775.790	15.040.186	15.047.717	15.503.615	16.297.228	16.324.640	17.745.340	18.403.379
Dotation hôpital (2) - Dotation hospitaal (2)	1.018.534	1.061.816	897.783	888.510	878.351	821.052	616.550	599.700	497.447	404.887	322.549	303.998
Total Dotation (3)=(1)+(2) Totale Dotatie (3)=(1)+(2)	13.388.228	14.007.867	14.736.531	15.381.590	15.654.141	15.861.238	15.664.267	16.103.315	16.794.675	16.729.527	18.067.889	18.707.377
<b>Résultat Comptable Budgétaire - Boekhoudkundig begrotingsresultaat</b>												
Résultat CPAS (4) - Resultaat OCMW (4)	432.370	507.945	1.014.750	1.222.184	600.507	778.461	444.973	912.024	1.044.827	640.777	839.229	761.536
Résultat Hôpital (5) - Resultaat hospitaal (5)	-63.785	116.036	-2.987	-83.810	72.119	185.939	48.657	70.919	50.954	2.629	0	0
Variation fonds Créances aléatoires (6) -	-122.563	-318.070	-82.250	-97.787	452.757	207.617	99.573	-216.267	-288.056	-401.480	-420.792	-761.536
<b>Résultat à Reporter (7)=(4)+(5)+(6) - Over te dragen resultaat (7)=(4)+(5)+(6)</b>	<b>246.023</b>	<b>305.911</b>	<b>929.513</b>	<b>1.040.587</b>	<b>1.125.383</b>	<b>1.172.017</b>	<b>593.202</b>	<b>766.676</b>	<b>807.725</b>	<b>241.926</b>	<b>418.437</b>	<b>0</b>
<b>Augmentation % par rapport à l'exercice qui précède de la dotation totale (y compris hôp.) (3) : N/N-1 - Stijging % in vergelijking met dienstjaar voorafgaand aan totale dotatie (incl. Hosp.) (3) : N/N-1</b>	<b>1,37%</b>	<b>4,63%</b>	<b>5,20%</b>	<b>4,38%</b>	<b>1,77%</b>	<b>1,32%</b>	<b>-1,24%</b>	<b>2,80%</b>	<b>4,29%</b>	<b>-0,39%</b>	<b>8,00%</b>	<b>3,54%</b>

### 8.2. Dotation à prix courants – prix constants :



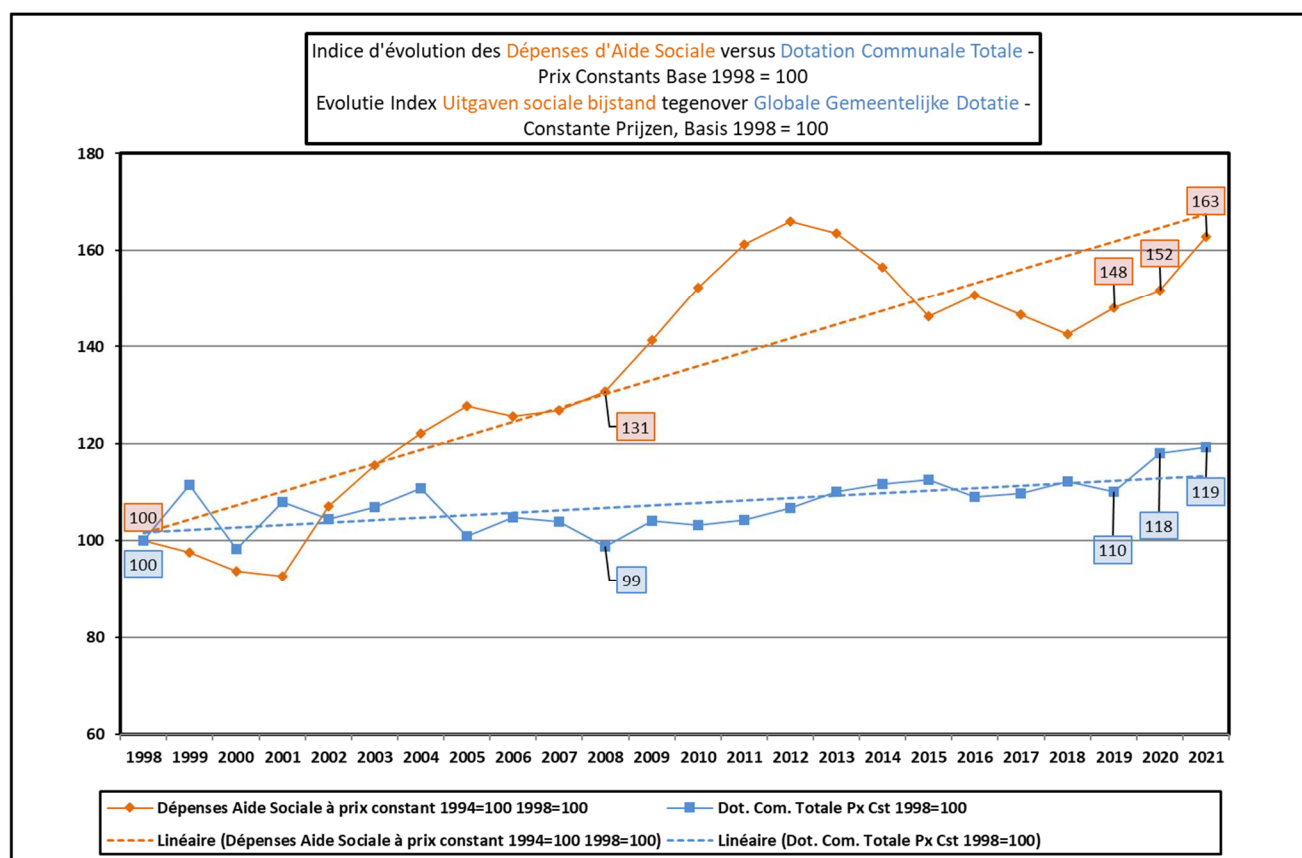




On constate qu'à prix constants, donc en neutralisant l'inflation sur la période, la dotation communale diminue de 1 % entre 2004 et 2019, soit en 15 années. Ceci tient à une maîtrise des coûts et une meilleure intervention des Pouvoirs subventionnant autres que la Commune : l'Etat Fédéral, la Région, la CoCom.

Par contre, en 2020 et 2021, même à prix constants, la dotation passe à 106 puis à 108 sur base de l'indice 100 en 2004. Probables effets du Covid, et du financement des travaux de la Maison de Repos.

### 8.3. Evolution des dépenses d'aide sociale par rapport à la Dotation Communale, à prix constants :



Ce dernier graphique laisse clairement apparaître que l'augmentation des dépenses d'aide sociale est beaucoup plus rapide que l'évolution de la dotation communale, l'écart entre les deux étant comblé par les sources de financement cité supra.

Il n'en reste pas moins que le coût que représente un Cpas pour sa Commune est lié à la fragilité d'une partie de sa population, précisément plus nombreuse dans les Communes où l'assiette fiscale permettant de financer ce coût est généralement plus basse.

**Olivier Koeune**  
**Receveur Cpas Saint-Gilles**